

5.4 Trajectoires et mobilités résidentielles

En 2019-2020, 74 % des **immigrés** et des personnes natives d'Outre-mer, âgés de 18 à 59 ans et vivant en France métropolitaine, y sont arrivés à l'âge de 15 ans ou après. Parmi eux, 6 % ont vécu dans une structure collective (centres d'accueil de demandeurs d'asile, centres d'hébergement, foyers de travailleurs, etc.) dans les six mois suivant leur arrivée en France ► **figure 1**. Les immigrés d'Asie du Sud-Est sont nettement plus nombreux dans ce cas (22 %) : beaucoup d'immigrés originaires du Vietnam, du Cambodge et du Laos sont arrivés en France avec un statut de réfugié dans les années 1970 à 1990 et étaient accueillis dans des foyers de transit. Les immigrés d'Afrique subsaharienne sont deux fois plus nombreux (12 %) que l'ensemble des immigrés à avoir logé dans ce type de structure. Près de deux personnes nées en Outre-mer sur cinq et plus d'un immigré sur trois ont été logés chez un proche ou par un proche dans les six mois suivant leur arrivée en France. Cette proportion s'élève à 47 % pour les immigrés d'Algérie et à 49 % pour ceux d'Afrique guinéenne ou centrale. Les immigrés du Maroc ou de Tunisie, ou de l'Union européenne à 27 hors Europe du Sud ont plus souvent accédé à un logement individuel dans les premiers mois suivant leur migration (dans respectivement 56 % et 59 % des cas). Seuls 5 % des immigrés et 1 % des personnes natives d'Outre-mer vivent aujourd'hui dans le même logement qu'à leur arrivée en France.

Les immigrés sont légèrement plus mobiles que les personnes sans ascendance migratoire ou ultramarine : 54 % des immigrés vivant en France depuis au moins cinq ans ont déménagé au cours des cinq dernières années, contre 52 % ► **figure 2**. La mobilité résidentielle varie selon l'origine : alors que seuls quatre immigrés sur dix venant d'Asie du Sud-Est ont déménagé dans les cinq dernières années, ils sont plus de six sur dix parmi les immigrés de Chine ou d'Afrique subsaharienne. Les **descendants**

d'immigrés d'Asie du Sud-Est et d'Afrique guinéenne ou centrale sont les plus nombreux à avoir déménagé récemment, 7 sur 10, avec ceux de Turquie ou du Moyen-Orient et ceux d'Afrique sahélienne. Ils sont en moyenne plus jeunes que ceux du Maghreb ou d'Europe, et la probabilité d'avoir déménagé récemment est d'autant plus élevée que l'on est jeune : 94 % des personnes de 18 à 30 ans ont déménagé dans les cinq dernières années, contre 25 % des personnes de 51 à 59 ans. Les personnes nées en Outre-mer et venues en France métropolitaine il y a au moins cinq ans sont particulièrement mobiles : 62 % d'entre elles ont récemment déménagé. C'est aussi le cas de leurs descendants (60 %). La majorité des déménagements (62 %) ont lieu dans un périmètre restreint au sein du même département. Les descendants d'immigrés s'éloignent un peu plus souvent de leur ancien domicile lorsqu'ils déménagent : 42 % d'entre eux le font en dehors de leur ancien département, contre 38 % de l'ensemble de la population. C'est aussi le cas des personnes nées en Outre-mer (40 %) et de leurs descendants (42 %).

Les motivations pour déménager varient selon l'origine migratoire. La raison la plus citée, quel que soit le statut migratoire, est le souhait d'avoir un meilleur logement ou de déménager dans un meilleur quartier : c'est le cas pour 46 % de la population. Les immigrés nés en Afrique ou en Asie citent plus souvent ce motif que ceux venus d'Europe, car ils habitent plus souvent dans des **logements suroccupés** ► **fiche 5.5**. Les descendants originaires d'Afrique sahélienne le citent aussi plus fréquemment. Alors que 32 % des personnes sans ascendance migratoire ou ultramarine déménagent pour accéder à la propriété, cette motivation ne concerne que 21 % des immigrés et 25 % des descendants d'immigrés. Les descendants de personnes nées en Outre-mer sont également moins nombreux dans ce cas (23 %). ●

► Définitions

Immigrés, descendants d'immigrés, logements suroccupés : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« La mobilité résidentielle des immigrés et de leurs descendants en France : une approche sur données individuelles », *Région et Développement* n° 51, 2020.

► 1. Logements occupés au cours des six premiers mois en France

en %

	Structure collective ¹	Logé par des proches ou chez des proches	Logement individuel (y compris avec le conjoint)	Même logement qu'aujourd'hui
Natifs d'Outre-mer	6	39	38	1
Immigrés, dont :	6	36	45	5
Algérie	3	47	41	2
Maroc, Tunisie	3	34	56	4
Afrique sahélienne	15	41	29	4
Afrique guinéenne ou centrale	10	49	31	4
Asie du Sud-Est	22	32	33	3
Turquie, Moyen-Orient	9	35	48	5
Chine	3	35	44	3
Europe du Sud	3	34	51	6
Autres pays de l'UE27	3	21	59	7
Ensemble des immigrés et natifs d'Outre-mer	6	36	45	5

1 Centre d'accueil de demandeurs d'asile, centre d'hébergement, foyer de travailleurs, foyer Adoma (ex-Sonacotra).

LECTURE : 6 % des immigrés ont vécu dans une structure collective dans les six mois suivant leur arrivée en France.

Champ : France métropolitaine, immigrés et natifs d'Outre-mer âgés de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire, arrivés en France métropolitaine à 15 ans ou plus et dont le logement actuel n'est pas le premier logement personnel.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

► 2. Mobilité résidentielle récente

en %

	A déménagé au cours des cinq dernières années	A déménagé au cours des cinq dernières années dans un autre département	Raisons du dernier déménagement ¹ (quelle que soit son ancienneté)				
			Pour un logement de meilleure qualité ou dans un meilleur quartier ²	Raisons familiales ³	Raisons professionnelles ⁴	Pour devenir propriétaire	Autres raisons ⁵
Immigrés, dont :	54	20	54	18	10	21	21
Algérie	51	17	61	17	8	16	21
Maroc, Tunisie	52	18	59	16	8	21	17
Afrique sahélienne	61	29	59	21	11	11	21
Afrique guinéenne ou centrale	60	26	58	23	10	10	27
Asie du Sud-Est	42	21	47	20	12	29	17
Turquie, Moyen-Orient	47	18	61	10	9	25	23
Chine	67	32	48	12	18	31	17
Europe du Sud	47	15	47	19	10	26	22
Autres pays de l'UE27	55	17	44	17	12	36	21
Descendants d'immigrés, dont :	53	22	46	23	10	25	21
Algérie	53	22	50	22	7	19	25
Maroc, Tunisie	62	27	49	22	13	18	24
Afrique sahélienne	70	38	58	22	15	11	17
Afrique guinéenne ou centrale	72	45	48	17	16	11	27
Asie du Sud-Est	72	39	48	24	14	26	21
Turquie, Moyen-Orient	71	38	47	21	12	22	24
Europe du Sud	44	15	45	23	10	33	19
Autres pays de l'UE27	48	15	39	30	12	26	18
Natifs d'Outre-mer	62	25	50	24	11	25	22
Descendants de natifs d'Outre-mer	60	25	46	27	12	23	20
Sans ascendance migratoire ou ultramarine	52	19	43	21	15	32	21
18 à 30 ans	94	50	38	20	21	19	32
31 à 40 ans	65	20	50	22	14	33	17
41 à 50 ans	39	11	46	20	12	32	19
51 à 59 ans	25	7	41	21	10	30	22
Ensemble	53	20	46	21	13	31	20

1 Plusieurs raisons peuvent être citées. **2** Pour avoir un logement plus grand, de meilleure qualité, plus confortable, pour vivre dans une maison ou pour vivre dans un meilleur quartier. **3** Pour vivre en couple ou à cause de changements familiaux (naissances, divorce, veuvage, séparation). **4** Pour se rapprocher du lieu de travail ou à la suite d'un changement de travail (de la personne interrogée ou de son conjoint). **5** Logement provisoire, résiliation du bail par le propriétaire, expulsion, avoir un logement personnel ou quitter le domicile des parents, logement qui devait être démoli, sinistre, catastrophe, raisons financières, autres raisons, ne sait pas ou refuse de répondre.

LECTURE : 54 % des immigrés présents en France depuis au moins cinq ans ont déménagé dans les cinq dernières années. Parmi les immigrés dont le logement actuel n'est pas le premier logement personnel, 18 % déclarent que leur dernier déménagement était motivé par des raisons familiales.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire n'habitant pas chez leurs parents et vivant en France depuis au moins cinq ans lorsqu'elles sont nées à l'étranger. Pour les raisons du déménagement, personnes dont le logement actuel n'est pas le premier logement personnel.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).